

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un le vingt septembre à 20h, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni en séance extraordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Nicolas LE CHEVILLER, Josselyne MANNEVILLE, Jean-Julien MAZERIES, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Liliane PLAS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE

Absente excusée : Philippe CAUVIN, Christelle MARROT, Sylvain PINEAU, Suzanne PONS

Monsieur Philippe CAUVIN a donné procuration à Monsieur Jean-Julien MAZERIES
Madame Christelle MARROT a donné procuration à Monsieur Nicolas LE CHEVILLER
Monsieur Sylvain PINEAU a donné procuration à Monsieur Philippe PROVENDIER
Madame Suzanne PONS a donné procuration à Monsieur Denis PARISE

Monsieur Jean-Julien MAZERIES a été élu secrétaire de séance

Délibération 51-2021 – Décision d'achat d'un fonds de commerce

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en vente du bar-tabac.

En l'absence de repreneur privé et dans la perspective de ne pas perdre la licence tabac la ville en dernier recours pourrait se porter acquéreur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **par 12 voix Pour, 7 voix Contre et 0 Abstention** :

- Émet un avis favorable au rachat du fonds de commerce par la Commune
- Dit que ce rachat ne se fera qu'en l'absence de repreneur
- Dit que l'achat ne sera possible que pour un montant de 35 000.00 €

Fin de séance à 23H00

Aurore CAUJOLLE

Philippe CAUVIN

Marie-Pierre CRAUZZO

Didier GARRIGUES

Isabelle GUILLOT

Nicolas LE CHEVILLER

Josselyne MANNEVILLE

Christelle MARROT

Jean-Julien MAZERIES

Redouan OUALI

Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY

Denis PARISE

Sylvain PINEAU

Suzanne PONS

Gérard PRADEAU

Philippe PROVENDIER

Abdel RIAD

Jean-Luc SALVATGE